



Photo : Shutterstock.com

# AUX SOURCES DE L'AQLM

## ENTREVUE AVEC PIERRE MORIN

PAR DENIS POULET

L'Association du loisir municipal a été créée le 1<sup>er</sup> octobre 1999, issue de la fusion de l'Association québécoise des directeurs et des directrices du loisir municipal (AQDLM) et du Regroupement québécois du loisir municipal (RQLM). Cette fusion était l'aboutissement d'un long processus et le résultat des efforts de plusieurs personnes impliquées en loisir municipal.

Parmi ces personnes, Pierre Morin, figure bien connue dans le monde du loisir public associatif et intronisé Grand Bâilleur en 2015. Pierre Morin faisait notamment partie, avec André Thibault, Paul-André Lavigne et Patrick Lafleur, de l'équipe qui a mené un sondage auprès des professionnels du loisir municipal en vue de la création d'une nouvelle association représentant ce milieu. *Agora Forum* lui a demandé de jeter un éclairage rétrospectif sur la genèse de l'AQLM.

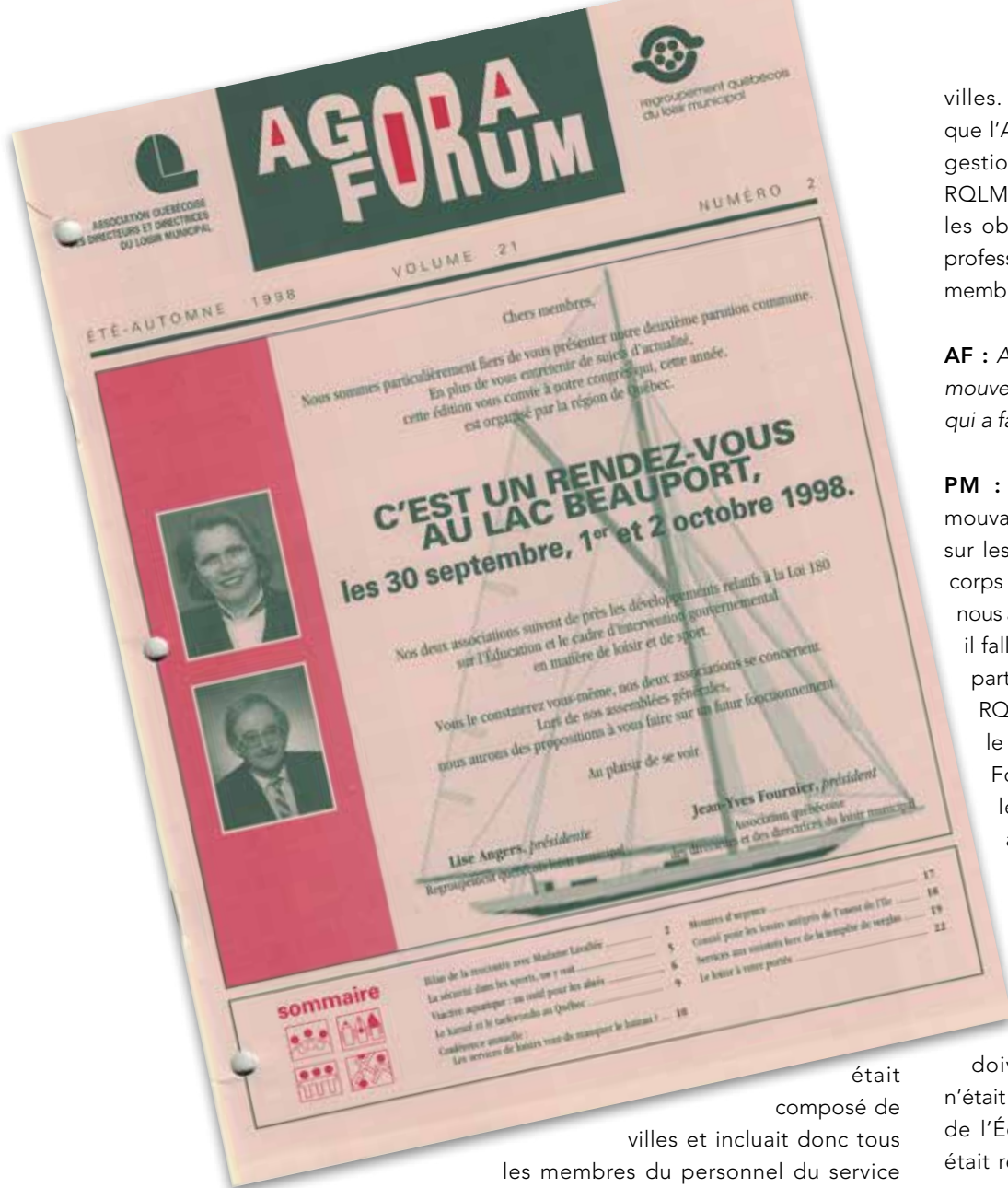


**Agora Forum :** *On parle de la fusion de deux associations comme point de départ. Qu'est-ce qui distinguait ces deux associations? Qu'est-ce qui les a poussées à fusionner?*

**Pierre Morin :** L'AQDLM et le RQLM étaient très différents, même s'il s'agissait d'associations qui regroupaient toutes deux des employés du monde du loisir municipal. L'AQDLM avait un historique qui remontait aux années 60. Sous le nom d'Association des directeurs de loisir municipaux (ADLM), elle avait été la bougie d'allumage de tout le mouvement d'organisation du loisir public, notamment en publiant le manifeste *Le loisir, défi d'aujourd'hui*, qu'on appelle

aussi *Déclaration de Montmorency*. Dans les années 90, cette association, dont le membership était individuel, avait vieilli et était, par sa nature propre, réservée aux seuls directeurs et autres gestionnaires de loisir de « haut niveau ».

Or, moi, j'appartenais à une nouvelle génération, dont les membres avaient eu la chance de faire des études à un autre niveau et se retrouvaient avec des responsabilités importantes en loisir public. J'étais surintendant de région à Montréal – l'équivalent d'un directeur de service de loisir d'arrondissement aujourd'hui –, mais je ne pouvais pas être membre de l'AQDLM. Par ailleurs, le RQLM répondait mieux à nos aspirations. Son membership



En couverture du deuxième numéro conjoint d'Agora Forum, une invitation à l'assemblée conjointe du Lac Beauport de 1998 qui lança sur des bases solides le projet de fusion.

était composé de villes et incluait donc tous les membres du personnel du service municipal. Le membership était réparti en tables de travail qui chacune traitait d'un enjeu distinct (communautaire, sport et plein air, administration, art et culture) et regroupait des chefs de division, des surintendants et d'autres responsables. Nous y travaillions sur des enjeux relativement nouveaux comme les jeunes à risque ou le développement communautaire.

**AF :** En somme, il y avait comme un écart de générations entre les deux associations.

**PM :** Ça peut ressembler à ça, oui, mais c'était plus que ça. De par sa nature, le membership du RQLM pouvait faire plus de place aux femmes et à des représentants des moyennes et grandes

villes. Grosso modo, on pourrait dire que l'AQDLM se préoccupait surtout de gestion du loisir, tandis que, nous, au RQLM, étions davantage tournés vers les objets du loisir. Cela dit, plusieurs professionnels en loisir municipal étaient membres des deux.

**AF :** Alors, qu'est-ce qui a provoqué le mouvement vers la fusion? Concrètement, qui a fait les premiers pas?

**PM :** J'aurais envie de dire que la mouvance du loisir, toute cette réflexion sur les bienfaits du loisir et le rôle des corps publics pour le rendre accessible, nous amenait là. Mais plus concrètement, il fallait qu'il y ait volonté de fusion de part et d'autre. C'est la présidente du RQLM, Lise Angers, de Boucherville, et le président de l'AQDLM, Jean-Yves Fournier, d'Amqui, qui ont assuré le leadership. Sans eux, chaque association serait restée campée sur ses positions.

Je me souviens – j'étais membre du conseil d'administration du RQLM à cette époque – que Lise déplorait que sa ville doive payer deux cotisations. Elle n'était pas la seule. De plus, le ministère de l'Éducation et de la Jeunesse, qui était responsable du sport et du loisir, poussait aussi pour la fusion. Au fond, c'étaient deux associations issues d'un même milieu, regroupant le même genre de professionnels et de spécialistes, qui intervenaient dans la même sphère d'activité. Le loisir municipal avait besoin de parler d'une seule voix.

**AF :** Comment s'est élaboré le processus conduisant à la fusion?

**PM :** Dès 1997, il y a eu quelques réunions conjointes, parfois tendues, des deux conseils d'administration qui ont tout de même mené à des initiatives de rapprochement. Ainsi, jusque-là, chaque association avait sa revue : Forum pour l'AQDLM et Agora pour le RQLM. Le premier numéro conjoint a paru au



début de 1998, *Agora Forum* était né! Le rapprochement s'est poursuivi avec l'organisation des deux assemblées générales au même endroit, dans le cadre de la Conférence annuelle du loisir municipal à la fin de septembre 1998. Ce rendez-vous de Lac-Beauport a été déterminant, lançant le projet de fusion sur des bases solides. On commençait à s'approprier.

C'est là qu'a été mis sur pied un comité chargé de préparer la fusion. On a eu recours aux services du professeur André Thibault, de l'UQTR. J'ai été nommé représentant du RQLM dans l'équipe de travail aux côtés de Paul-André Lavigne, de Beauport, qui était 1<sup>er</sup> vice-président à l'AQDLM. André Thibault et Patrick Lafleur ont préparé un sondage dont les questions portaient sur la mission, les enjeux, les fonctions et l'organisation de la future association. Nous avons analysé les 126 réponses, ce qui nous a permis de préparer un projet concret, incluant un projet de règlements généraux.

Et tout cela a mené à la fameuse Conférence annuelle du loisir municipal de Saint-Georges-de-Beauce à la fin de septembre 1999, où les deux assemblées générales ont eu à adopter le projet et où s'est déroulée l'assemblée de fondation de l'AQLM.

**AF :** *Et tout cela s'est fait sans heurts?*

**PM :** Je ne dirais pas. Il y avait des résistances de certains individus de part et d'autre. Mais le projet était solide, bien argumenté, et l'adhésion était importante. Cela dit, les premières élections constituaient un enjeu crucial. Le choix de l'assemblée pour le nouveau président s'est porté sur Paul-André, de l'AQDLM, sans doute le candidat le plus rassembleur (même si, de prime abord, il ne souhaitait pas se retrouver à ce poste). Et, question d'équilibre, parce que j'étais probablement perçu comme pouvant représenter adéquatement le point de vue du RQLM, j'ai été élu à la vice-présidence. Les deux entités, de même

que l'attachement à l'une ou à l'autre se sont très rapidement dissous dans la nouvelle association.

**AF :** *Vous avez aussi participé à la mise sur pied de l'Alliance québécoise du loisir public (AQLP) en 2008. L'expérience de la gestation de l'AQLM a-t-elle servi à cette nouvelle initiative de mise en commun?*

**PM :** Certainement. Mais le contexte était très différent. C'est sûr que des associations qui ont un long passé, une riche identité et dont les membres ont développé un fort sentiment d'appartenance rechignent à se saborder, même si la fusion peut être bénéfique pour tout le monde. En 1999, l'AQDLM et le RQLM ont franchi le pas. En 2008, les membres de l'Association québécoise des arénas et des installations récréatives et sportives (AQAIRS) et de l'Association des arénas du Québec (ARAQ) n'étaient pas prêts à renoncer à leur identité profonde. Surtout que c'étaient des associations nées dans les années 60 (AQAIRS) et 80 (ARAQ).

« C'est sûr que des associations qui ont un long passé, une riche identité et dont les membres ont développé un fort sentiment d'appartenance rechignent à se saborder, même si la fusion peut être bénéfique pour tout le monde. »



## UNE EXPERTISE DE POINTE À LA MESURE DE VOS ATTENTES

Gestion et exploitation  
d'équipements  
récréotouristiques

Services-conseils en loisir  
culture et tourisme

Planification, études  
et analyses



 Sodem<sup>INC</sup>

Gestion et exploitation  
Sogep

DEMSIS  


Téléphone : 514 527-9100

Services offerts  
partout au Québec



FINALISTE  
NUMIX  
2018



LE JEU  
EXTÉRIEUR  
NOUVELLE  
GÉNÉRATION

Une innovation signée  
**GO-ÉLAN**  
Pour que le jeu continue



PRIX D'EXCELLENCE 2018  
**PRIX DES PARENTS**

**1-888-878-3431**  
ugoplayground.com



## Bravo à l'AQLM pour ses 20 ans!

### Gestion de camps de jour municipaux

3 options possibles :

- Projet clé en main
- Projet complémentaire aux activités de la ville
- Projet de gestion des ressources humaines et matérielles des camps

### Gestion, entretien, surveillance et animation de Parcs nature

### Entretien et déneigement de patinoires extérieures

### Location de jeux gonflables et organisation d'événements

Plus de 30  
villes / municipalités  
parmi notre  
clientèle!

1 877 678-6290 [www.gvl-inc.com](http://www.gvl-inc.com)



Les gérants d'arénas et les gens de piscines tenaient à leur spécificité et donc à leur association. Je l'ai compris et j'ai eu le sentiment qu'il fallait respecter ce point de vue. D'où le modèle original de « coopérative de services » qui a été préconisé. Et les discussions préalables ont porté à la fois sur les services et le partage des coûts, mais aussi sur les valeurs.

Somme toute, la création de l'AQLM et celle de l'AQLP, quoique procédant de modèles différents, ont été de fort bonnes

choses pour le milieu du loisir municipal.

**AF :** *Vous avez suivi l'évolution de l'AQLM depuis le début. Que souhaitez-vous pour son avenir?*

**PM :** J'aimerais bien qu'elle poursuive sa mission dans la foulée de ses réalisations des vingt dernières années, mais j'ai une inquiétude. C'est la notion même de service de loisir municipal qui est en cause. Cette notion s'effrite ou se dilue dans toutes les directions. Les villes sont promptes à confier des mandats en

impartition, renonçant aux services directs à la population. On risque de perdre de vue les bienfaits du loisir public. Je pense que l'AQLM doit surveiller cette tendance de très près.

Mais je suis peut-être nostalgique d'une époque passée. J'ai le sentiment que nous avons vécu un âge d'or dans le loisir public. Et que l'AQLM a fort bien tiré son épingle du jeu dans ce contexte.

**AF :** *Merci, Pierre!*



Water Journey<sup>MC</sup>  
PAR /  VORTEX  
**DÉCOUVRER LA FAÇON NATURELLE DE JOUER**  
VORTEX-INTL.COM

**AFFICHEZ VOTRE PUBLICITÉ  
DANS CE MAGAZINE!**

Luc Toupin  
**514-252-5244, poste 3**  
ltoupin@loisirpublic.qc.ca



Photo : Joël Lemay